



BLUEPRINT FOR ENGLISH LANGUAGE LEARNERS (ELLS) SUCCESS

La mission du Bureau de l'éducation bilingue et des langues étrangères (OBE-WL) du Département de l'éducation de l'état de New York (NYSED) est de garantir que tous les élèves de cet état, y compris ceux qui n'ont pas encore la maîtrise de l'anglais, atteignent le niveau le plus élevé de succès académique et de compétence linguistique. Nous nous efforçons afin de garantir que le parcours académique de chaque élève ainsi que ses besoins socio-émotionnels soient satisfaits dans plusieurs langues les préparant ainsi à l'université et à la vie professionnelle. NYSED croit que tous les enseignants sont des profs capables d'enseigner aux élèves n'ayant pas encore la maîtrise de l'anglais.

En réponse à la nature changeante de l'économie globale, NYSED a adopté les Normes d'apprentissage du socle commun (CCLS) afin d'offrir aux élèves, éducateurs et parents un ensemble d'attentes clairement définies en préparation à l'université et à la vie professionnelle. Au cours de la dernière décennie, le nombre d'élèves n'ayant pas la maîtrise de l'anglais inscrits dans les écoles publiques de l'état de New York a augmenté, ce qui fait qu'aujourd'hui la population scolaire compte 214.378 élèves parlant plus de 160 langues. Pour permettre à ces élèves de réussir, NYSED met à la disposition des écoles des échafaudages appropriés, des enquêtes sur les langues d'origine et des matériaux que les profs peuvent utiliser afin de délivrer des enseignements qui satisfassent aux normes rigoureuses. Conformément aux réglementations du Recteur d'académie, Section 154, le Bureau de l'éducation bilingue et des langues étrangères déclare qu'il n'est pas raisonnable de supposer que l'immersion pure et simple, sans support aucun, des élèves ne maîtrisant pas encore l'anglais dans un environnement anglophone leur permettra de réussir académiquement.

Les normes d'apprentissage du socle commun pour le cycle complet de la maternelle à la terminale demandent que chaque prof soit prêt à enseigner la langue académique et des contenus stimulants à tous les élèves, y compris ceux qui n'ont pas encore la maîtrise de l'anglais. Tous les enseignants doivent être outillés pour supporter les apprenants de l'anglais pendant qu'ils acquièrent des connaissances dans les différentes matières tout en faisant des progrès dans le développement de leur compétence en anglais. Il est impératif que tous les éducateurs travaillent dans toutes les matières pour permettre à tous les élèves de satisfaire aux exigences du CCLS.

Les principes suivants étaient soigneusement développés comme un cadre de référence pour l'ensemble de l'état destiné à clarifier pour les administrateurs, les décideurs et les praticiens les objectifs à atteindre dans leur travail avec les les apprenants de l'anglais depuis la mternelle jusqu'à l'université et à la vie active. Ces principes ont pour but, non seulement, de guider, d'indiquer des ressources et de supporter les districts scolaires, les écoles et les maîtres, mais aussi de promouvoir une meilleure compréhension et une meilleure appréciation des programmes d'éducation bilingue, d'anglais comme deuxième langue et de langues étrangères.



BLUEPRINT FOR ENGLISH LANGUAGE LEARNERS (ELLS) SUCCESS

Les principes guidant le plan directeur pour les élèves qui n'ont pas encore la maîtrise de l'anglais sont :

1. Tous les profs sont des profs qui enseignent aux apprenant de l'anglais et doivent se préparer en conséquence en :

- concevant et en délivrant des cours culturellement et linguistiquement appropriés aux différents apprenants, y compris ceux qui ont un plan d'enseignement individualisé (IEP) ;
- fournissant un langage intégré et un contenu approprié pour supporter le développement du langage chez les apprenants au moyen d'échafaudages linguistiques. Les profs du programme bilingue, ceux de l'anglais comme deuxième langue ainsi que ceux qui enseignent les autres matières doivent collaborer de manière résolue et systématique afin de faciliter la réussite académique dans toutes les matières ;
- utilisant des matériaux et des ressources éducatives qui sont appropriés linguistiquement, qui correspondent à l'âge des apprenants et qui sont alignés sur les Normes d'apprentissage du socle commun (CCLS) ;
- collaborant avec le personnel de support de l'école et avec les ressources humaines disponibles dans la communauté afin de répondre aux multiples besoins des apprenants de l'anglais.

2. Tous les dirigeants des conseils d'établissement, des districts scolaires et tous les responsables d'établissement ont la responsabilité de garantir la satisfaction des besoins académiques, linguistiques, sociaux et émotionnels des apprenants d'anglais en :

- définissant une vision claire pour la réussite des élèves, dans laquelle figurent des attentes élevées pour la réussite et le développement socio-émotionnel des apprenants d'anglais, et qui s'assoit sur un plan d'action déterminé offrant de multiples voies à la préparation à l'université et à la vie active au moyen de programmes de haute qualité répondant aux besoins des apprenants de l'anglais ;
- délivrant des cours de haute qualité aux apprenants de l'anglais ;
- faisant s'aligner et en assurant la coordination des ressources fiscales et humaines pour garantir la mise en œuvre effective du plan d'enseignement ;
- fournissant des supports, des commentaires et des directives de haute qualité aux éducateurs afin qu'ils puissent améliorer leur pratique instructionnelle ;
- fournissant un environnement d'apprentissage sécuritaire et basé sur l'inclusion qui reconnaisse et respecte les langues et cultures des élèves ;
- faisant en sorte que les responsables de districts et d'établissements scolaires reçoivent la formation adéquate leur permettant de veiller à la satisfaction des besoins des apprenants de l'anglais afin d'établir une culture d'attentes élevées ;
- fournissant aux apprenants de l'anglais qui ont des handicaps une instruction et du support de haute qualité allant de pair avec leurs plans d'enseignement personnalisés ainsi qu'avec les politiques en vigueur.



BLUEPRINT FOR ENGLISH LANGUAGE LEARNERS (ELLS) SUCCESS

3. **Les districts scolaires et les écoles offrent à tous les apprenants de l'anglais des cours appropriés à leur âge, académiquement rigoureux et alignés sur les normes de l'état de New York pour l'apprentissage du socle commun de la maternelle à la terminale en :**
- faisant s'articuler des contenus spécifiques et des objectifs linguistiques ;
 - intégrant l'enseignement implicite et explicite du vocabulaire ;
 - offrant aux élèves l'occasion de discuter avec leurs pairs de contenus et de résoudre des problèmes ensemble ;
 - offrant un point d'ancrage à l'instruction en utilisant stratégiquement des pratiques provenant de recherches (par exemple, multimédia, visuels, organisateurs graphiques, etc.) ;
 - fournissant des supports, des services, des adaptations d'éducation spéciale et des cours préparés spécialement pour satisfaire les besoins des apprenants d'anglais ayant des handicaps ;
 - concevant, en choisissant et en mettant en œuvre un curriculum de haute qualité capable de satisfaire les besoins des apprenants d'anglais des premières classes et de supporter *la fondation de la maternelle pour le socle commun de l'état de New York* :
http://www.p12.nysed.gov/ciai/common_core_standards/pdfdocs/nyslsprek.pdf;
 - utilisant les supports pour le langage académique et les autres matières pour faciliter le mouvement des apprenants de l'anglais le long du continuum de développement du langage en utilisant *les progressions bilingues du socle commun de l'état de New York* : <http://www.engageny.org/resource/new-york-state-bilingual-common-core-initiative>.
4. **Les districts scolaires et les écoles reconnaissent que le bilinguisme est un atout, qu'il offre à tous les élèves la possibilité d'obtenir le sceau du bilinguisme à l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires en leur :**
- offrant la possibilité de participer à des programmes d'apprentissage de la langue ou de support linguistique qui débouchent sur la maîtrise de l'anglais et d'autres langues ;
 - la possibilité d'utiliser et de développer la langue académique et le contenu des matières à la fois en anglais et dans une langue autre que l'anglais, y compris la langue d'origine de l'élève ;
 - offrant des programmes d'éducation bilingue rigoureux dont l'objectif est à la fois le maintien et le développement de la langue d'origine ainsi que l'acquisition de la maîtrise de l'anglais ;
 - offrant des alternatives aux élèves dont la langue d'origine fait pas partie du programme d'éducation bilingue parce qu'il s'agit d'une langue à faible diffusion dans le district scolaire.



BLUEPRINT FOR ENGLISH LANGUAGE LEARNERS (ELLS) SUCCESS

5. **Les districts scolaires et les écoles attachent beaucoup d'importance aux parents et familles des apprenants de l'anglais en tant que partenaires dans l'éducation et les associe effectivement à l'éducation de leurs enfants en :**
 - donnant aux parents des ressources qui leur permettent de prendre des décisions éclairées quant à l'éducation de leurs enfants ;
 - fournissant aux parents des informations pertinentes quant à leurs droits et aux choix de programme dans une langue et dans un format qui leur sont facilement accessibles et compréhensibles ;
 - offrant aux parents des sessions de formation en anglais et dans leur langue d'origine sur les stratégies pour supporter leurs enfants dans leur apprentissage tant à l'école qu'à l'extérieur de l'école ;
 - faisant des parents des participants, des contributeurs et des agents de liaison culturelle actifs au sein de la communauté scolaire ;
 - partageant avec les parents et d'autres membres de la famille les attentes élevées que les écoles ont définies pour l'éducation de tous les apprenants de l'anglais et en les faisant s'impliquer dans la poursuite et l'accomplissement de ces attentes ;
 - collaborant avec le personnel de support de l'école et les organisations communautaires de support aux immigrants afin de répondre aux besoins multiples des familles des apprenants.

6. **Les districts scolaires et les écoles tirent profit de l'expertise des profs bilingues, des profs d'anglais comme deuxième langue et des profs de langues autres que l'anglais aussi bien que de celle du personnel de support tout en développant leur potentialité professionnelle en :**
 - en créant des situations d'apprentissage permettant aux profs de collaborer dans la conception du programme d'instruction, d'analyser les travaux des élèves et de développer des cours rigoureux ;
 - offrant des occasions substantielles et soutenues pour les profs de participer à des sessions de développement professionnel qui répondent aux besoins des apprenants de l'anglais, tant du point de vue du développement de la langue d'origine que de celui de la nouvelle langue.

7. **Les districts et les communautés scolaires tirent parti des langues d'origine des apprenants, de leurs atouts culturels et de leurs connaissances préalables en :**
 - considérant les langues d'origine comme des atouts et en les utilisant pour connecter les connaissances préalables aux connaissances nouvelles tout en s'assurant que le contenu est significatif et compréhensible. ;
 - utilisant les langues et cultures d'origine des apprenant de l'anglais pour promouvoir la diversité telle qu'exprimée dans la Loi sur la dignité de tous les élèves (une initiative de l'état de New York, en vigueur en juillet 2013), <http://www.p12.nysed.gov/dignityact/>.



BLUEPRINT FOR ENGLISH LANGUAGE LEARNERS (ELLS) SUCCESS

8. **Les districts scolaires et les écoles utilisent des outils diagnostiques et des pratiques d'évaluation formative afin de mesurer les connaissances des apprenants d'anglais dans les matières aussi bien que le développement de la nouvelle langue et de la langue d'origine pour guider l'instruction en :**
- utilisant les évaluations officielles de l'état de concert avec les évaluations formatives ;
 - utilisant les données officielles de l'état sur la compétence linguistique (données provenant du Test de compétence en anglais comme deuxième langue de l'état de New York [NYSESLAT]) et le Test d'identification du niveau des apprenants de l'anglais de l'état de New York [NYSITELL]) pour déterminer là où se trouvent les apprenants sur le continuum du développement linguistique et décider des échafaudages appropriés à leur niveau ;
 - utilisant des modes d'évaluation authentique qui font appel à des usages sophistiqués du langage en contenu riche et authentique ;
 - utilisant des outils appropriés pour évaluer les besoins et les progrès des apprenants qui souffrent de handicaps ;
 - utilisant des rubriques analytiques pour offrir des commentaires sur le développement des connaissances et le développement du langage ;
 - en utilisant les évaluations de la langue d'origine pour orienter l'instruction et arriver à faire des progrès dans les programmes bilingues dans lesquels la langue d'origine est utilisée.